

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU CST DU 30 septembre 2025

Le Comité de direction du CST s'est réuni le 30 septembre 2025 de 20 heures 30 à 23 heures 30 .

Assistaient : Aurora COSTA, Ghislain LOMBARD, Sun WAI SONG, Cédric PETERSON, Alain LACASSIE, Gérard MIQUEL, Charles LASSUS, Franck FALCONE, Danièle MONLEZUN, Michel RANSOU

Étaient excusés : Marc POLENNE, Anaïs BARCELO

1 INSTALLATION DU NOUVEAU CODIR : avant formalisation de cette installation, il apparaît que si Anaïs BARCELO a souhaité contribuer à la vie du CST, et qu'elle a été élue lors de l'AG du 20 septembre 2025, elle n'a pas le temps de participer aux réunions du CODIR ni aux permanences du samedi. Elle a pris en mains avec l'aide d'Aurora la gestion des licences, dans la continuité de Coralie, et désire s'en tenir là.

Afin de sécuriser sa position au sein du CST, il apparaît préférable qu'elle formalise par un courrier ou un mail son retrait du CODIR du CST.

Ceci posé, le CODIR de 2025/2026 du CST est déclaré installé. Les déclarations réglementaires ont été faites auprès de la Préfecture, du Service des sports de la ville de TARBES et de notre assureur.

2 : ATTRIBUTION DES FONCTIONS :

Président : Michel RANSOU

Vice Président : Gérard MIQUEL

Licences : Anaïs BARCELO, sous réserve du paragraphe précédent

Trésorière : Aurora COSTA

Trésorier adjoint : Alain LACASSIE

Communication : Marc POLENNE (avec observations ci-après)

Secrétaire : Cédric PETERSON, avec gestion du site INTERNET, calendrier,...

Matériel (dont TIV): Gérard MIQUEL responsable

Charles LASSUS

Ghislain LOMBARD

Sun WAI SONG

Bateau : Franck FALCONE

Voyages : Ghislain LOMBARD

Les débats qui vont suivre montrent une forte attente sur le thème de la communication, tant en interne qu'en externe. Le responsable du domaine doit assister aux CODIR, étant entendu que la priorité doit revenir à la communication interne, principalement envers les moniteurs.

Le responsable des formations Enfants, poste stratégique, devrait également assister aux CODIR, avec le responsable technique, qui reste à susciter.

Le message de Patrick SIMANDIRAKIS sur What'sapp le 26 septembre révèle un malaise plus général chez les moniteurs. Une des raisons tient à l'absence de responsable technique, qui veillerait à l'organisation des activités, au déroulement des formations, à la coordination dans l'emploi des moyens du CST.

Parmi les personnes-ressource au Club, Michel PAZOS est le plus gradé dans le système fédéral, et le plus proche d'une telle fonction. Il va être approché afin de voir avec lui comment reprendre la coordination entre le CODIR et le monitorat, et préparer une première réunion plénière entre le CODIR et l'ensemble des moniteurs pour examiner les causes et les remèdes au malaise précité.

3 LICENCES : 106 adhésions à ce jour. Un flux d'entrées est attendu dès la prochaine permanence.

La liste des adhérents apnéistes sera demandée à Philippe NAUDIN.

4 FINANCES : 14 340,14 € en compte courant, 23 813,49 € en livret, 814 € en compte titres. Le CODEP est toujours redevable du remboursement du déjeuner des TIV de cet hiver...

La question est posée à nouveau de l'équité dans le barème du Club (prix pour l'apnée et la bio, tarification des formations N1 N2 et N3...). Pour cette année, après son approbation unanime lors de l' AG du 20 septembre 2025, pas de changement. A voir pour 2026/2027.

5 PREPARATION DE L'AG DU CODEP DU 25 OCTOBRE 2025 : cette réunion se tient en même temps. Les candidatures au N 4 de Franck HENRY et de Coralie PERROCHAIN au MF1 ont été enregistrées.

Une mutualisation des formations théoriques des N 2 et 3 avec LAMAILHERK est tout à fait possible. Resterait à caler les dates.

Pas d'autre observation sur l'ordre du jour de cette AG.

6 PLAN DE GESTION DES DECHETS PORTUAIRES : la capitainerie d'HENDAYE nous a sollicités pour la mise à jour de ce document qui dresse le plan des containers à déchets, et fixe les modalités de collecte. Pas d'enjeu spécial pour nous, réponse simple.

7 BATEAU : les batteries ont été remplacées (et les anciennes emportées...), au motif d'une décharge profonde et insurmontable de celles qui étaient installées depuis 2023. Le moteur est OK pour les sorties de l'ACERS début octobre.

Pierre IRIGOYEN parle de son départ en retraite, et le CST va creuser le sujet (mécanique, surveillance du bateau,...) pour sa succession.

8 BOX ET ORDINATEUR : la box doit être réparée le 1er octobre. Le remplacement de l'ordinateur est toujours à l'étude, à comparer avec l'emploi du matériel de chaque adhérent et un stockage de nos données sur le cloud.

9 VOYAGES : Pour des raisons de stationnement de nos voitures, l'hypothèse PORQUEROLLES s'éloigne.

Pourquoi pas TENERIFFE du 20 au 27 avril 2026 pour 1 580 € au départ de TOULOUSE ?

PERMANENCES A VENIR

Le 4 octobre 2025 Gérard MIQUEL
Le 11 octobre 2025 Gérard MIQUEL
Le 18 octobre 2025 Charles LASSUS
Le 25 octobre 2025 Danièle MONLEZUN
Le 1er novembre 2025 Gérard MIQUEL

Prochain Comité de direction mardi 28 octobre 2025 à 20 heures 30,

Dressé le 2 octobre 2025

Michel RANSOU